



Compte rendu du Conseil municipal du mardi 14 mai 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente, le mardi 15 mai 2024 à 20h30 sous la Présidence de Monsieur le Maire Denis LAFON.

Présents :

Mesdames et Messieurs ARBEFEUILLE Elisabeth - BERDEIL Guillaume - DALOU Marie-Dominique - DELPECH Esméralda - DELRIEU Marie-Françoise - JUSTROBE Carole - LAFON Denis - MAZIERES Yoan - ROUJA André - SICRE Daniel - THOB Fabien - ZOUAOUI Toufik - MELET Dominique - MOURIÈS Jean-Pierre

Excusée :

Madame MOREL Nadine, qui donne procuration à Monsieur le Maire

14 membres présents sur 15 constituant le Conseil, le quorum est atteint. Début de séance à 20h33.

Secrétaire de séance : DALOU Marie-Dominique

Compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2024 :

Aucune observation n'est formulée.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 avril 2024

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

1 – DELEGATIONS DU MAIRE :

Dans le cadre de ses délégations, Mr le Maire nous informe qu'il a acheté un nouveau panneau d'affichage pour la place de la Mairie pour un montant autour de 400€, ce qui va augmenter la capacité d'affichage. Pour le moment il est aux ateliers pour montage.

2 – DELIBERATION N°1 : sélection d'un nom pour le nouvel espace anciennement nommé « petite bibliothèque »

Deux propositions sont faites

- Espace loisir Corneille

Vote pour le nom « Espace loisir Corneille »

VOTE : POUR : 0 CONTRE : 15 ABSTENTION : 0

- Espace loisir Michel Aimé Baudouy => adopté à l'unanimité

Vote pour le nom « Espace loisir Michel Aimé Baudouy »

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Prévenir les descendants de Mr Baudouy

3 – DELIBERATION N°2 : ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Un travail conséquent a été réalisé par Mesdames Elisabeth ARBEFEUILLE et Marie-Françoise DELRIEU sur le terrain : vérification des numéros de chaque maison ou bâtiment habité ou non, nom de chaque rue, ...

Elles ont travaillé en essayant de faire le moins de modifications possibles.

Le but était d'avoir un adressage rigoureux qui servira pour l'installation de la Fibre, les secours, la géolocalisation, ... et bien sur les services de la Poste.

Toutes ses informations ont été rentrées par Mme Célia BAGES, Secrétaire de Mairie, dans la base de données du site national des adresses (BAN) sur laquelle se basent les secours et la Poste.

La clôture se fera demain mercredi 15.

A prévoir : l'achat des panneaux et des numéros. Ces derniers seront posés par les propriétaires eux-mêmes.

Au total il y a eu 1 modification de nom de rue

⇒ L'impasse des vignes remplace le chemin de la guinguette

et 3 nouveaux noms :

⇒ Chemin de St Paul, qui va du château à la ferme de St Paul

⇒ Route de Mazères : D620 jusqu'au pont du Crieu

⇒ Chemin de la Grangette qui va de la D436 jusqu'à la Grangette d'en haut

Vote en faveur des trois nouveaux noms de rue et d'une modification de nom de rue

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4 – DELIBERATION N°3 : TONNAGE MAXIMUM AUTORISE SUR LE PONT DE L'ARIEGE

Souhait de limiter l'utilisation de ce pont à des véhicules de 7,5 tonnes maximum, avec dérogation spéciale pour les services d'urgence et de sécurité.

Vote en faveur de la limitation de l'utilisation du pont de l'Ariège à des véhicules de 7,5 tonnes maximum, avec dérogation spéciale pour les services d'urgence et de sécurité.

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Voir avec le SMECTOM pour organiser le ramassage des ordures pour les personnes qui habitent après le pont, dont le centre éducatif fermé (CEF).

5 - DELIBERATION N°4 : CONVENTION D'ADHESION AU SDIAU

Nous devons signer une convention d'adhésion avec le Service Départemental d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme (SDIAU), suite au transfert aux communes de plus de compétences relatives à l'urbanisme.

Elle comprend un support technique gratuit pour l'instruction des dossiers d'urbanisme tels les permis de construire, de démolir, ... C'est une aide face à l'évolution rapide des techniques et des procédures.

Elle doit être re signée à chaque changement de Maire, et cela n'avait pas encore été fait depuis l'arrivée de Mr Lafon.

Vote en faveur d'une convention d'adhésion au SDIAU 09

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6 – QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions de la population

Salle des fêtes

Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois.

Constat :

- Le cadre légal a beaucoup évolué pour tout ce qui concerne les nuisances sonores en particulier, et la responsabilité du Maire dans ce domaine est de plus en plus grande.
- La salle a rapporté 2300€ l'année dernière.

Préconisations de la commission :

- Stopper la location aux particuliers le soir
- Ne la louer aux particuliers que le midi
- Permettre aux associations vernétoises de l'utiliser le soir
- Faire des travaux d'isolation, de rénovation du chauffage, d'amélioration des menuiseries.

La réflexion doit continuer. La commission rédige un projet et le propose au Conseil.

Enseignement musical à l'école

Le professeur vient 1h par semaine par le biais d'une association.

Délibération la prochaine fois pour savoir si cette action sera maintenue l'année scolaire prochaine.

Chemin de Brustières

Vitesse excessive des automobiles sur cet axe. Il faudrait faire des ralentisseurs, mais avant il est obligatoire de mettre le panneau d'agglomération.

Organisation des élections européennes du 9 juin prochain

Un questionnaire va être envoyé aux Conseillers/ères municipaux pour connaître leurs disponibilités pour faire un roulement afin de tenir les urnes sur la journée de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22H15

Le Président de séance

D. LAFON

Le secrétaire de séance

MD DALOU